

# PROCÈS VERBAUX



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE  
M.R.C. DE COATICOOK  
Le 8 septembre 2009

Municipalité de Dixville, une session ordinaire du conseil municipal est tenue le 9 septembre 2009 à 19h30 au bureau municipal sis au 251 chemin Parker à Dixville, sont présents les conseillers Julie Jones, Richard Couture, Pierre Paquette, Jean-Pierre Lessard, Mario Tremblay et Françoise Bouchard, formant quorum sous la présidence du Maire Réal Ouimette.

Mary Brus, Directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

## 1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 19h45 par M. le Maire, Réal Ouimette.

## 2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2009-09-8/159

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que distribué.

## 3.0 ADOPTION PROCÈS-VERBAL:

### 3.1.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2009

2009-09-8/160

Il est proposé par le Conseiller Richard Couture et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de la session ordinaire du 3 août 2009 tel que distribué.

## 3.2 SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

### 3.2.1 CONTRAT DE DÉCHETS

2009-09-8/161

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'aller en soumission pour la cueillette des vidanges et du compost selon les mêmes modalités qu'en 2009. Des prix seront demandés pour un contrat de 1 an, de 2 ans et de 3 ans.

### 3.2.2 DÉPLACEMENT POTEAUX HYDRO – CHEMIN D'ACCÈS POSTE DE POMPAGE CUSHING

2009-09-8/162

Considérant qu'une ligne hydroélectrique fut installée sur le chemin d'accès au poste de pompage Cushing en bordure du terrain de M. Jean-Pierre Lessard;

Considérant que M. Lessard demande le déplacement des poteaux d'hydro de l'autre coté du chemin car il s'inquiète pour ses arbres;

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité de ne pas donner suite à la demande cette année étant donné le manque de fonds et de recommander à M. Lessard de refaire une demande dans un an.

# PROCÈS VERBAUX



M. Mario Tremblay et Jean-Pierre Lessard s'abstiennent de voter, tandis que M. Richard Couture mentionne qu'il est contre le déplacement des poteaux.

## 4.0 RAPPORTS

### 4.1 MRC

Le maire fait état des activités de la MRC. Une journée de réflexion aura lieu le 9 septembre prochain; le nouveau site internet de la MRC est en ligne et un CD est disponible sur l'aménagement des berges dans la MRC de Coaticook.

### 4.2 Régie des déchets

Françoise Bouchard informe le conseil que la Régie prévoit un surplus pour l'année 2009. Les travaux relatifs à l'usine de traitement du lixiviat sont terminés et l'ouverture officielle est prévue à l'automne. Un nouvel employé sera engagé pour diverses tâches incluant le suivi du traitement des eaux usées et de la plateforme de compostage. Le comité de la Ressourcerie prévoit débiter ses activités au printemps 2010.

### 4.3 Directrice générale et secrétaire-trésorière

Un compte rendu est donné sur les divers dossiers en cours dans la municipalité. Deux dossiers sont maintenant terminés avec la signature des ententes relatives aux carrières et sablières ainsi que sur l'utilisation des infrastructures scolaires et municipales.

Les travaux relatifs au passage à niveau du chemin Lessard sont remis à l'année prochaine suite à une rencontre avec Mme Gonthier, députée de Mégantic Compton qui a promis une aide financière de 50% pour l'année 2010-2011.

## 5.0 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES :

Proposé par la Conseillère Julie Jones et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la correspondance du mois d'août et d'autoriser la Directrice générale à la déposer aux archives de la municipalité.

## 6.0 TRÉSORERIE :

### 6.1 PRÉSENTATION DES COMPTES

Proposé par le Conseiller Mario Tremblay et résolu à l'unanimité que les comptes à payer suivants présentés par la Directrice générale, dont un certificat de disponibilité de crédits a été émis pour les dépenses encourues, soient acceptés et payés.

#### Comptes payés

Société Canadienne des postes	145.88
Bell mobilité	76.23
ADMQ Estrie	85.00
Câble Axion	69.70
Scierie Leclerc & Tremblay	180.60
MRC de Coaticook	12 522.00
Couillard Construction inc.	553.72
Domaine du Rénovateur	104.25

2009-09-8/163

2009-09-8/164

# PROCÈS VERBAUX



## Comptes payés (suite)

Imperial Oil	88.22
Lamoureux Pontiac Buick	101.53
Société Canadienne des postes	198.83
R.B. Inspection inc.	994.43
Ministre du revenu du Québec	1 746.80
Receveur général du Canada	850.32
Salaire	1 611.19
Assainissement :	
Luc Custeau « In Trust » (dossier Favreau)	5 000.00
Daniel Parent	733.69

**Total des comptes payés** **\$ 25 062.39**

## Comptes à payer

Bérubé Catherine	80.00
CIBC Visa	4.00
Couillard Construction	135.45
Desbiens Lawrence	62.00
Domaine du Rénovateur	46.72
Stanley & Danny Taylor	3 001.25
Réjean Giguère	677.25
Impression GB	64.37
Paquette François	48.00
Veilleux Jonathan / Sindy Dessaint	350.00
Wolseley Canada Inc	58.65
Société Canadienne des Postes	209.97
Aqua-Pro Électrique	18.66
Bell Canada	122.90
Domaine du Rénovateur	183.31
Laboratoire d'analyses SM	229.14
Fonds d'information foncière	3.00
Régie Inter de gestion déchets	1 131.12
St-Lawrence & Atlantic	1 517.04
Excavation le Petit Travailleur	959.44
Technico-Lait inc.	16.30
Lamoureux Pontiac	24.03

## **Livre Biblio**

## Assainissement

Excavation Le Petit Travailleur	335.80
Excavation Le Petit Travailleur	959.44
Le Groupe Teknika	37 532.95
Daniel Parent, arpenteur	2 821.88
Roma Fluet	2 212.00

Salaires : 4 137.93

**Total des comptes à payer** **\$ 54 983.39**

**Total des dépenses du mois** **\$ 81 045.55**

## 6.2 ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

La Directrice générale dépose l'état des activités financières en date du 30 août 2009.

# PROCÈS VERBAUX



## 6.3 ENGAGEMENT DE CRÉDIT

### 6.3.1 DEMANDE AIDE FINANCIÈRE – CENTRE D’ACCUEIL

2009-09-8/165

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l’unanimité de verser \$500.00 à la Fondation du Centre d’accueil de Dixville pour sa campagne de financement 2009 en guise de remerciement pour l’accès à la piscine du Centre d’accueil. Un certificat de crédit est émis par la secrétaire-trésorière qui est autorisée à procéder au paiement.

### 6.3.2 REMBOURSEMENT SELON POLITIQUE DE LA MUNICIPALITÉ – ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ

2009-09-8/166

Dans le cadre de la politique d’accès à la propriété; il est convenu de faire le 2<sup>e</sup> versement de \$350 à Sindy Dessaint et Jonathan Veilleux.

### 6.3.3 DEMANDE AIDE FINANCIÈRE – CENTRAIDE ESTRIE

2009-09-8/167

Il est résolu à l’unanimité de ne pas donner suite à cette demande.

### 6.3.4 FORMATION – PG GOVERN

2009-09-8/168

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l’unanimité d’autoriser la secrétaire-comptable à participer à une formation web sur les nouveautés et améliorations des applications PGMegaGest. La Directrice générale émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisée à procéder au paiement.

### 6.3.5 FORMATION – TRAVAIL EN ESPACE CLOS

2009-09-8/169

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l’unanimité d’autoriser la participation de l’inspecteur municipal à une formation sur les travaux en espace clos. Des crédits de \$250.00 plus les frais de déplacement seront prévus au budget de l’année en cours. La Directrice générale émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisée à procéder au paiement.

### 6.3.6 VIREMENT ET AFFECTATION – SURPLUS & ÉGOUT

2009-09-8/170

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière présente les revenus et dépenses pour l’année 2008 relatifs à l’aqueduc et l’égout;

Considérant que les résultats indiquent un surplus de 16 953.34\$ pour le service de l’aqueduc et de 4 147.94 pour l’égout;

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l’unanimité de procéder au virement du surplus accumulé non affecté d’un montant total de 21 101.28\$ vers le surplus accumulé affecté de l’aqueduc d’un montant de 16 953.34\$ et au surplus accumulé affecté de l’égout de 4 147.94\$.

## 7.0 PÉRIODE DE QUESTIONS – rien à signaler.

# PROCÈS VERBAUX



8.0 **ADOPTION DE RÈGLEMENT – rien à signaler.**

9.0 **AFFAIRES NOUVELLES**

9.1 **CONCERNANT L'OUVERTURE DU CHEMIN GOYETTE**

2009-09-8/171

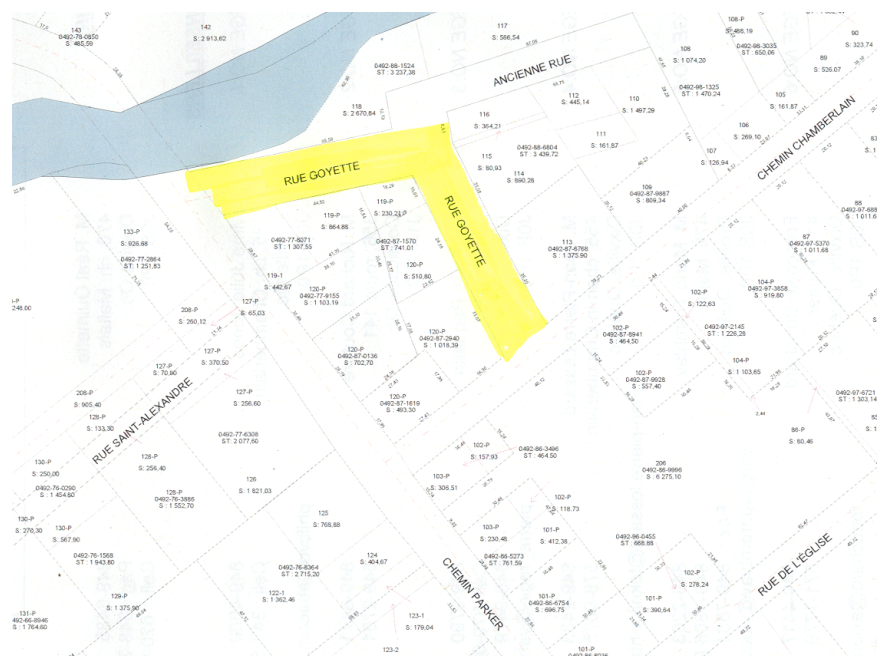
Attendu que le conseil municipal a adopté le 1<sup>e</sup> juin 2009, une résolution annonçant son intention de procéder à l'ouverture de la rue Goyette, à partir de la rue Parker jusqu'à la rue Chamberlain;

Attendu que la rue apparaît au cadastre officiel du Village de Dixville ;

Attendu que la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., c. C-47.1) ne prévoit, depuis son entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006, aucune formalité particulière pour procéder à une telle ouverture ;

A ces causes, il est proposé par le Conseiller Jean-Pierre Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents ce qui suit, à savoir:

1. Le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante;
2. La Municipalité de Dixville procède à l'ouverture d'un chemin public connu sous le nom de la rue Goyette, sans désignation cadastrale et apparaissant au cadastre officiel du Village de Dixville, et situé entre les lots 119, 118, 116, 115, 114, 113 et 120, tel que montré sur le plan ci-attaché.
3. Le chemin décrit à l'article 2 est ouvert, à toutes fins que de droits et le caractère public dudit immeuble est ordonné.
4. Les travaux de reconstruction de la rue sont nécessaires pour le passage des conduites d'aqueduc et d'égout dans le cadre des travaux d'assainissement des eaux usées ;
5. Le chemin décrit ci-haut apparaît sur la carte ci-dessous et fait partie intégrante de la présente résolution ;



# PROCÈS VERBAUX



2009-09-8/172

## 9.2 CHEMIN D'ACCÈS POSTE DE POMPAGE CUSHING

Considérant que la municipalité a acquis de M. Lawrence Desbiens un accès au terrain de la station de pompage Cushing;

Considérant que la municipalité a adopté une résolution qui prévoit l'ouverture éventuelle d'un chemin public advenant un développement résidentiel sur les terrains de M. Desbiens;

Considérant que le conseil désire préciser un nom pour le chemin même si présentement ce n'est qu'un chemin réservé à l'usage de la municipalité;

Par conséquent, il est résolu par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'identifier ce chemin comme étant le chemin « Desbiens »;

Lors de l'ouverture officielle d'une rue, la municipalité fera une demande auprès de la Commission de Toponymie afin que celle-ci soit reconnue officiellement sous le nom de la rue « Desbiens ».

2009-09-8/173

## 9.3 ÉLECTIONS – REPORT DE LA RÉUNION DU MOIS D'OCTOBRE

Considérant que l'article 314.2 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités prévoit qu'à compter du 30<sup>e</sup> jour précédant celui fixé pour le scrutin d'une élection régulière (2 octobre 2009, 16h30) et qui se termine au moment où la majorité des candidats élus a prêté le serment, le conseil ne peut siéger, à moins que ne survienne un cas de force majeure nécessitant l'intervention du conseil;

Considérant que le conseil a publié le 8 octobre 2008 un calendrier des sessions ordinaires pour l'année 2009 et qui prévoit une séance ordinaire le 5 octobre 2009 (*art. 148 et 148.0.2 C.M.*);

Considérant que le conseil juge qu'il est nécessaire de tenir une séance avant le 2 octobre;

Par conséquent, il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité de modifier le calendrier afin de prévoir que la séance du 5 octobre 2009 sera tenu le 28 septembre 2009 à 19h30. La directrice générale et secrétaire-trésorière devra faire publier un avis en ce sens.

## 10.0 AVIS DE MOTION – Rien à signaler.

2009-09-8/174

## 11.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Jean-Pierre Lessard et résolu à l'unanimité de lever la présente session du conseil à 21h00.

---

Maire

---

Directrice générale/Secrétaire-très.